



Dès 2025, 100 % des bâtiments porcs neufs devront se doter de dispositifs liberté pour les truies.

Bien-être animal

Inaporc veut 50 % de truies en liberté en 2035

L'interprofession porcine a profité de son assemblée générale du 12 juin pour annoncer sa nouvelle démarche de responsabilité sociétale « *Demain le porc* ». Parmi les évolutions prévues : 50 % de truies en liberté en 2035.

« Les installations "liberté" représentent 7 à 10 % des maternités et des verrateries à ce jour, expose Philippe Bizien, président d'Inaporc. Notre objectif est ambitieux. » Beaucoup d'élevages devront être rénovés au cours de la prochaine décennie. C'est donc le moment de

basculer vers des dispositifs liberté. Les bâtiments neufs devront, quant à eux, en être équipés dès 2025.

Le coût de l'opération pourrait se situer dans une fourchette de 4 000 à 5 000 euros par truie, une moyenne qui recouvre une grande disparité. Au plus bas, Inaporc estime à 1 182 euros le prix d'une place en verraterie en rénovation. À l'autre extrémité, une case maternité liberté neuve coûterait 10 768 euros. Des chiffres à nuancer selon la surface des cases.

Emmanuelle Bordon